



96531 - Comment se réjouirait au paradis un rescapé de l'enfer?

question

Comment pourrait se réjouir au paradis quelqu'un qui, auparavant, a séjourné en enfer ? Comment se réjouirait-il malgré la persistance du souvenir de ce qui s'était passé en enfer?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Les membres de la communauté des Sunnites stricts croient qu'il y a des musulmans qui entreront au paradis sans avoir subi ni examen de compte ni châtement et qu'il y a d'autres qui y entreront après avoir subi un examen de compte et qu'il y a enfin un troisième groupe qui n'y entrera qu'après avoir été châtiés en enfer et qu'après un séjour qui durera selon la volonté d'Allah ce groupe sortira de l'enfer. L'installation de ceux-ci au paradis ne sera accompagnée d'aucun malheur, le paradis étant un lieu de délices et ses occupants devant tous partager les mêmes (faveurs) mentionnés dans le livre et la Sunna.

Aucun argument ne permet de croire que le séjour paradisiaque des rescapés sera perturbé par le souvenir de leur passage en enfer. En outre, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) nous a renseigné sur l'état de ces rescapés de l'enfer. Voici ce qu'il nous a dit :

1/ Les rescapés seront plongés dans la rivière de la vie après quoi ils régénéreront. A ce propos, Abou Saïd al-Khoudri (P.A.a) rapporte que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « Quand les occupants du paradis et ceux de l'enfer auront été installés à leurs places respectives, Allah fera cette proclamation : **Sauvez quiconque possède, fût ce le poids d'un grain de moutarde, en matière de foi** Il soutirons alors après avoir été dépecés et brûlés. Et on les jettera dans la rivière de la vie et ils régénéreront tel une graine semée dans le lit d'un torrent. Et le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) d'ajouter : **ne voyez vous pas que la graine pousse jaune et**



courbéé ? (rapportée par al-Boukhari, 6192 et par Mouslim, 184).

Le terme imtashou signifie brûlure qui laisse apparaître les os. Voir an-Nihaye fii gharib al-hadith, 4/302. le terme himam signifie carbonisé. Voir la même source, 1/444.

Le terme hibba désigne la semence des herbes et des végétations sauvages qui bordent les lits des torrents.

L'expression hamil as-saye désigne la boue et les débris emportés par les torrents. Il s'agit d'établir une comparaison concernant la rapidité, la beauté et la fraîcheur (qui caractérisent le développement de la végétation sauvage).

Voir Sharh Mouslim sur an-Nawawi, 3/22-28.

2/ Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a expliqué encore que leur état connaîtra une mutation après leur sortie de l'enfer.

A ce propos, Djabir ibn Abd Allah rapporte que le Messager d'Allah a dit à propos des pensionnaires de la Géhenne : **Ils en sortiront tels des tiges de sésame et seront jetés dans les rivières du paradis pour qu'ils se baignent de manière à sortir aussi propres que des feuilles blanches** (rapporté par Mouslim, 191).

An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) dit à propos de l'expression ils en sortiront tels des tiges de sésame: **Le terme simsim désigne le sésame qui est bien connu..** L'imam Abou Saadat al-Moubarak ibn Abdoul Karim al-Djagri connu sous le nom d'Ibn al-Athir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit que quand les tiges du sésame sont arrachés et séchés au soleil pour les séparer des graines on les voit se noircir comme s'ils étaient brûlés. C'est pourquoi on leur compare les rescapés de l'enfer.

L'expression **de manière à sortir aussi propres que des feuilles blanches..** le terme qirtas signifie feuille blanche utilisée pour écrire. On compare ainsi les rescapés sortis de leur bain et débarrassés de toute tâche noire à des feuilles blanches » (Charh Mouslim, 3/52). Dans la version d'al-Boukhari (6190) Djabir (P.A.a) rapporte que le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a



dit : L'intercession permettra à des gens de sortir de l'enfer comme des tha'garir

- Que signifie tha'garir ?

- dhaghabis :

Al-Hafiz ibn Hadjar (Puisse lui accorder sa miséricorde) dit : « salon Ibn al Arabi thaa'bir désigne un petit concombre Abou Ya'ala abonde dans le même sens. Il s'agit d'indiquer la blancheur et la minceur (des corps des intéressés)

Quant au vocable dhagbir, Al-Asm'ai dit qu'il désigne un petit concombre que l'on mange après l'avoir trempé dans de l'huile et du vin. On dit qu'il pousse au pied des arbres et dans le voisinage de l'herbe dit Idekhar et a une taille égale à la longueur d'un empan avec des branches minces et sans feuilles et possède un goût aigre.

Dans son lexique du hadith, al-Harbi dit : Adh-dhaghbous est un arbuste de la longueur d'un doigt et auquel on compare l'homme débile.

Note : cette comparaison porte sur leur état après leur régénération. Quant à leur état à leur sortie de l'enfer, ils sont comme du charbon, comme on le voit dans le hadith suivant. Voir Fateh al-Bari, 11/429.

3/ Ils deviennent comme une perle et Allah les comble de Sa grâce et ne sera plus jamais mécontent d'eux. D'après Abou Saïd al-Khoudri le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) dit : « Allah Puissant et Majestueux dira : les anges ont intercédé, les Prophètes ont intercédé et les croyants ont intercédé. Et il ne reste que le plus clément des éléments. Puis Il puisera une poignée des occupants de l'enfer et en fera sortir des gens qui n'avaient rien fait de bon et qui étaient carbonisés, et les jettera dans une rivière du paradis appelé rivière de la vie et ils en sortiront tels une graine emportée par un torrent. Ils seront, dit, il, comme une pierre précieuse munis de colliers au tour du cou et reconnaissables par les occupants du paradis : voilà les affranchis d'Allah admis au paradis sans avoir rien fait de bon. Puis il leur dira : entrez au paradis et tout ce que vous y verrez vous appartient. Et ils diront : Notre Maître ! Vous nous avez donné



ce que vous n'avez donné à personne d'autre. Et il leur dira : il vous reste chez moi quelque chose de meilleure. Et ils diront : **Qu'est ce qui peut être meilleur que ceci ?** Et il dira : **mon agrément après lequel je ne serai jamais insatisfait de vous** (rapporté par al-Boukhari, 7002 et par Mouslim, 183).

Voilà un important hadith dans lequel le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) explique l'état des rescapés de l'enfer qui seront honorés par la grâce de leur Maître Très Haut comme suit :

- a) on les jettera dans la rivière de la vie et les régénérera
- b) ils sortiront de la rivière comme une pierre précieuse munis de colliers.
- c) Il leur donnera tout ce qu'ils verront au paradis
- d) Ils croiront, comblés comme ils le seront de bienfaits, qu'Allah les aura honorés comme Il ne l'avait jamais fait pour d'autres
- e) Il leur accordera son agrément et ne sera jamais insatisfait d'eux.

L'honneur qu'Allah Très Haut réservera à ces admis au paradis s'atteste dans ce hadith rapporté par Abd Allah ibn Massoud (P.A.a) selon lequel le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit : « Je connais le dernier rescapé de l'enfer et le dernier à être admis au paradis : un homme sortira de l'enfer en trébuchant et Allah lui dira : va entrer au paradis. Quand il y arrivera, il l'imaginera plein et retournera sur ses pas et dira : Maître ! Je l'ai trouvé plain ! Il lui dira : **va entrer au paradis, tu y aura la vie sur terre et dix fois autant ou dix fois l'équivalent de la vie sur terre** . Et il dira : **Tu me tourne en dérision?** ou **Tu te moques de moi?** Toi qui est pourtant le Roi ? J'ai vu (dit Ibn Massoud) le Messenger d'Allah (bénédition et salut soient sur lui) rire au point de laisser apparaître ses incisives et il disait : celui-là occupera la position inférieure au paradis (rapporté par al-Boukhari, 6202 et par Mouslim, 186).

4/ On les appellera **les géhénien**s ou affranchis de l'enfer » avant de supprimer cette appellation. **géhénien**s implique un rapport avec la Géhenne. Il s'agit par là d'indiquer qu'Allah les en a



libéré. D'après Anas ibn Malick, le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit : « Après y avoir été brûlés des gens sortiront de l'enfer et entreront au paradis et les autres occupants de celui-ci leur donnera l'appellation de **géhénniens** (rapporté par al-Boukhari, 6191)

Ahmad a rapporté à partir d'un hadith d'Anas : « ils entreront au paradis et les occupants de celui-ci diront : voilà **les géhenniens** et l'Omnipotent dira : **Ce sont plutôt les affranchis de l'Omnipotent, le Puissant, le Majestueux** (déclaré authentique par Ibn Mandah dans al-Iman, 2/847 et par Ibn Khouzayma 2/710 et par al-Albani dans Houkmou tariki as salati, p. 33).

Ibn Hibban a cité un hadith rapporté par Abou Saïd al-Khoudri (P.A.a) en ces termes : « On leur donnera au paradis l'appellation de **géhénniens** à cause de la noirceur de leur visage. Et ils diront : **Maître, débarrasse nous de ce nom** . Et il leur donnera l'ordre de se laver dans une rivière, ce qui les purifiera » (rapporté par Ibn Hibban, 16/457 et déclaré authentique par lui et par Chouayb al-Arnaout.

Le prophète (bénédition et salut soient sur lui) nous a informé qu'un séjour d'un seul instant au paradis fait oublier au musulman tout malheur subi sur terre. Que dire alors (des effets) d'un séjour éternel au paradis ? Il n'est pas exclu que l'effet du séjour au paradis fasse oublier aussi la souffrance subie par le musulman qui aurait transité en enfer.

D'après Anas ibn Malick, le Messager d'Allah (bénédition et salut soient sur lui) a dit : « Quelqu'un qui aura joui de la meilleure vie ici bas sera amené au jour de la Résurrection et plongé une seule fois en enfer. Puis on lui dira : Ô fils d'Adam, avais-tu jamais eu un bien ? T'en avais jamais jouir ? Et il dira : **Non, Ô Maître, Allah** . Et on fera venir quelqu'un qui aura subi le plus grand malheur sur terre et le plongera une seule fois dans le paradis et lui dira : « Ô fils d'Adam, as-tu jamais connu un meilleur ? Et il dira : **Non, Ô Maître Allah. Je n'ai jamais connu de malheur et n'ai jamais vu une difficulté** (rapporté par Mouslim, 2907).

Le fait que l'expérience des délices du paradis efface les traces de tout malheur précédent, y compris celui du châtement en enfer, et le fait que cette expérience sera survie de ce que nous avons mentionné à propos de leur métamorphose à la suite de leur bain paradisiaque, s'attestent



dans ce hadith cité par Mouslim (2836) qui le rapporte d'Abou Hourayra (P.A.a) selon lequel le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit : « Celui qui entrera au paradis y connaîtra une jouissance sans désespoir : ses vêtements ne seront jamais usés et sa jeunesse perdurera. Cette jouissance accentuée grâce à l'absence totale de malheur réservée à celui qui entrera au paradis sera éprouvée par tous ceux qui entreront au paradis. Peu importe qu'ils aient au paravant transité en enfer ou pas.

Al-Qadi dit : **Cela signifie que le paradis est une demeure de tranquillité et de quiétude que rien n'altérera. Cette jouissance ne sera pas entachée par un malheur ni perturbée par un changement** Extrait de touhfat al-Ahwadhi, 7/194.

C'est pourquoi Allah Très Haut a rapporté qu'une fois installés au paradis, les gens diront : **Et ils diront: "Louange à Allah qui a écarté de nous l'affliction. Notre Seigneur est certes Pardonneur et Reconnaissant. C'est Lui qui nous a installés, par Sa grâce, dans la Demeure de la stabilité, où nulle fatigue, nulle lassitude ne nous touchent".** (Coran, 35 : 34-35) Cheikh as-Saadi (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) a dit : **il s'agit de la demeure où l'on séjournera éternellement et où l'on désire un tel séjour à cause de l'abondance des biens distribués perpétuellement et sans perturbation.**

L'installation des gens dans cette demeure résulte de Sa grâce et de l'honneur dont ils (nous) comblera et non de nos propres œuvres. Sans cette grâce nous n'aurions jamais obtenu ce que nous avons obtenu » **nulle fatigue, nulle lassitude** signifie ni fatigue physique ni fatigue psychologique ou morale ni perturbation de l'intensité des réjouissances. Ceci prouve qu'Allah Très Haut rendra leurs corps parfaits et les dotera des moyens d'un repos éternels marqué par l'absence de toute fatigue ou tristesse ou chagrin ». Voir le Tafsir de Saadi, 689.

Allah le sait mieux.